



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 0 5 0 2 2 0 2 4

Dossier complet le : 1 2 / 0 2 / 2 0 2 4

N° d'enregistrement : 2024-7624

1 Intitulé du projet

Permis d'aménager SARL NID DE PIE

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SARL NID DE PIE

Raison sociale

SARL NID DE PIE

N° SIRET

8 4 2 6 1 0 5 0 3 0 0 0 1 8

Type de société (SA, SCI...)

SARL

Représentant de la personne morale : Madame

Nom

PACAUD

Monsieur

Prénom(s)

Jean-Michel

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 b)	Projet de 5 542 m ² SDP créés. Existant sur la même emprise foncier : 1 bâtiment de 7 210,56 m ² SDP

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Une demande de permis d'aménager d'une parcelle en vue de la construction de 3 immeubles de bureaux et du réaménagement du parc de stationnement privé et réservé aux utilisateurs d'une capacité initiale de 159 places poussée à ce jour à 238 place pour finaliser le projet à 224 places suite aux travaux envisagés. situé sur la commune de Angers : 39 Rue du nid de pie.

Aucune démolition de bâti prévue

4.2 Objectifs du projet

La demande en locaux d'activités tertiaires nous a amené à utiliser notre foncier libre et ainsi à densifier le site. En conséquence, les parkings et voiries seront réaménagés.

Sociétés occupant actuellement le site :

- ESPL
- INTALTA
- DEPARTEMENT DU MAINE & LOIRE
- LES APPRENTIS D' AUTEUIL
- UNIGARDE
- BOULANGERIE – LABORATOIRE
- MICRO CRECHE
- FLP
- Danger ELEC

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le foncier est, à ce jour, principalement occupé par un parking. Ce parking sera entièrement déconstruit pour permettre l'implantation des lots F et H dans l'alignement du bâtiment existant (Pôle Synergie).

Un troisième bâtiment G, viendra s'implanter au Nord du nouveau bâtiment F, sur un terrain actuellement engazonné.

Les trois nouveaux bâtiments s'implanteront dans la continuité et l'alignement du bâtiment existant. Leurs volumétries seront similaires, dans leurs formes et leurs proportions, aux constructions existantes. Les nouvelles constructions auront des hauteurs variées, répondant à l'architecture du bâtiment existant.

Les travaux d'aménagement du lotissement ne modifient pas la topographie du site, les voiries et stationnement venant s'appuyer sur le terrain naturel. Les stationnements seront à 50% réalisés en stationnement perméables (vertes). Ce parking sera paysagé conformément au PLU, donc planté pour assurer l'ombrage et l'esthétique du lieu. Un bosquet plus dense sera aménagé au coeur du parking.

Les deux talus bordant la parcelle et les végétaux qui s'y trouvent seront conservés, de même que les murs qui délimitent le terrain.

Sur l'ensemble du site les cheminements piétons seront requalifiés pour sécuriser les usagers avec des chemins clairement définis et faciliter les flux avec des espaces de cheminement.

Les clôtures existantes seront inchangées. Les continuités végétales en limite de propriété à l'Est et au Sud du site seront préservées et de nouveaux arbres seront plantés le long des axes créés.

Le chantier sera réalisé probablement en 3 phases : Une par bâtiment et nécessitera, une fois le permis d'aménager obtenu, des permis de construire indépendants. Nous imaginons le dépôt des permis de construire d'ici la fin de l'année 2024 pour des travaux fin 2025/2026 et une livraison aux utilisateurs fin 2026.

Pour ce qui concerne les choix technique des bâtiments ne sont pas encore déterminés mais nous visons, outre une certification BREEAM, des bâtiments bas carbone.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les caractéristiques du projet restent très simples et correspondent de façon standard à un pôle tertiaire donc composé d'espaces naturels (pour la plupart existants), de bâtiments et de stationnement. Les bâtiments s'élèveront entre 1 et 5 niveaux. L'organisation spatiale (validée par l'architecte de la ville) respectera les alignements du bâtiment déjà existant. Le site sera desservi par une entrée et sortie unique protégée donnant sur la rue du nid de pie.

Si la notion de démantèlement correspond à des démolitions, seuls les parkings feront l'objet de déconstruction ou rabotage avec réutilisations des agrégats. Les réseaux font l'objet d'une étude approfondie par le BET TPF-I. Aucune démolition de bâti existant.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dans un premier temps, un permis d'aménager (PA) sera déposé durant le courant de l'année 2024 et suivi de trois permis de construire indépendants.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Lot F - Surface de plancher / Emprise au sol / Nombre de niveaux / Hauteur	2 189 m ² /558 m ² /4,5 niv = 20m
Lot G - Surface de plancher / Emprise au sol / Nombre de niveaux / Hauteur	298 m ² / 298 m ² / RDC = 4m
Lot H - Surface de plancher / Emprise au sol / Nombre de niveaux / Hauteur Certains parkings en RDC de certains bâtiments / Emprise foncière globale	3 055 m ² /675 m ² /5,8 niv = 24m 16 948 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 39 Voie : RUE DU NID DE PIE

Lieu-dit :

Localité : ANGERS

Code postal : 4 9 0 0 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 0 ° 3 6 , 2 8 " O Lat. : 4 7 ° 2 8 , 1 1 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUi d'Angers - Zone UYd1

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

i Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit dans l' environnement (PPBE) sur le territoire d' Angers Loire Métropole
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRi du Val du Louet et de la Confluence de la Maine et de la Loire (Projet non concerné - Distance 1,2 km)
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRi approuvé le 16/10/2009 et modifié le 07/07/2017
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'intercepte aucun site Natura 2000. Les sites les plus proches sont localisés à environ 1,5 km de la zone d'étude
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nous n'utiliserons que les agrégats du rabotage des enrobés existants du parking.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pré-diagnostic écologique et zones humides en annexe Aucun habitat présent sur la zone d'étude ne représente un enjeu de conservation. Le plan de composition présent en annexe permet de constater que les alignements d'arbres à l'est et au sud de la zone d'étude, ainsi que l'érable avec le gîte potentiel pour les Chiroptères n'est pas impacté par le projet. L'arbre est conservé.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'intercepte aucun site Natura 2000. Les sites les plus proches sont localisés à environ 1,5 km de la zone d'étude, il s'agit de la ZSC « Basses vallées angevines, aval de la rivière Mayenne et prairies de la Baumette » et la ZPS « Basses vallées angevines et prairie de la Baumette ».
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque Radon : le territoire de la commune d'Angers est situé en zone fort de catégorie 3.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les utilisateurs des nouveaux bâtiments sont amenés à utiliser un moyen de transport pour accéder au site. Le site est desservi par les transport en commun (tram et bus) et les modes de déplacements doux afin d'inciter les futurs utilisateurs à venir à pied ou à vélo. Le parking réaménagé est suffisant et respecte le PLUi.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle est exposée au bruit généré par la RD323 (Zone de dépassement de seuil : Lden Route 68 dB(A))
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage des espaces extérieurs conformément à la réglementation. Pas d'émission plus importante que l'éclairage public en place dans le quartier.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux usées de bureaux connectées au réseau d'eaux usées afin d'être traitées par la station d'épuration communale
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de construction génèrent des déchets d'emballages recyclables, des déchets inertes (déblais, briques, béton, céramiques), des déchets non-dangereux (isolants, polystyrène, résidus de plâtres,...) et des déchets dangereux (peinture, aérosols,...). Les déchets seront triés et évacués vers des filières de traitement et/ou d'élimination agréées. Pendant l'exploitation : Déchets de bureaux
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Réglementation espèces protégée (Article L411-1 du code de l'environnement) : Aucune espèce remarquable (protégée ou d'intérêt patrimonial) n'a été observé sur le site. Le plan de composition permet de constater que les alignements d'arbres à l'est et au sud de la zone d'étude, ainsi que l'érable avec le gîte potentiel pour les Chiroptères n'est pas impacté par le projet. L'arbre est conservé.

Procédure "loi sur l'eau" (Article R214-1 et suivant du code de l'environnement), le projet ne conduit à aucune destruction de zone humide n'est et le projet ne conduit pas à la création d'un nouveau rejet d'eau pluviale (raccordement sur le réseau pluvial de la parcelle).

Voir étude environnementale complète joint en annexe.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Aucun habitat présent sur la zone d'étude n'a été identifié comme un enjeu écologique pressenti moyen, fort ou très fort ; représentant un enjeu de conservation. Le plan de composition permet de constater que les alignements d'arbres à l'est et au sud de la zone d'étude, ainsi que l'érable avec le gîte potentiel pour les Chiroptères n'est pas impacté par le projet. L'arbre est conservé.

Seule une recommandation est à prendre en compte pour éviter un effet résiduel dans le cadre de l'aménagement de la zone d'étude sur la faune : la période d'intervention sur la végétation en particulier sur l'érable accueillant un gîte potentiel pour les Chiroptères et les fourrés paysagers pouvant héberger le Rouge-gorge ou l'Accenteur-Mouchet en reproduction.

En phase exploitation, les interventions (taille) sur l'érable avec le gîte potentiel pour les Chiroptères doivent avoir lieu en avril-mai ou en septembre-octobre, c'est-à-dire en dehors des périodes d'hibernation ou de mise bas des Chiroptères.

Concernant les interventions sur les fourrés paysagers (défrichage de 30 m² en phase chantier avec le lot F, taille en phase exploitation), elles doivent avoir lieu en dehors de la période de reproduction de l'avifaune, c'est-à-dire entre début septembre et début mars.

Afin de réduire l'imperméabilisation des sols, 50% des places de parking (114 sur 224) seront réalisées en revêtement perméable (pavé drainant ou dalles engazonnées).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de création de 3 immeubles de bureaux et agrandissement d'un parking, est réalisé grâce à la densification d'une parcelle existante dans la zone d'activités économiques du Nid de Pie à Angers. Desservi par les réseaux viaire et les transports en commun, l'aménagement permet de répondre l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN), instauré par la loi climat. Le diagnostic écologique a montré que les impacts résiduels sur les espèces protégées pouvant fréquenter le site n'était pas notables et qu'aucune demande de dérogation pour la destruction d'espèces protégées n'est nécessaire.

Sur cette base, le porteur du projet demande une dispense d'évaluation environnementale pour ce projet.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Etude environnementale ECE Environnement	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Perspective architecturale	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Album photos du site existant	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Evolution des aires de stationnement	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

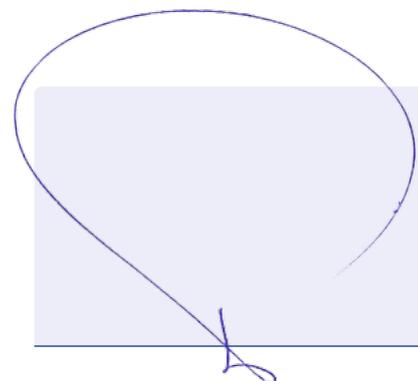
Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)